## COMMUNE D'ENNEVELIN Département du Nord Canton de Templeuve Arrondissement de Lille

Date de Convocation 06/06/2023

Date d'Affichage 07/06/2023

## NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 18

Présents 10

Votants 14

## **OBJET:**

Versement d'une subvention exceptionnelle au Centre d'études et d'actions socioéconomiques du Pévèle

## N° 2023/33 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'ENNEVELIN

L'an deux mille vingt-trois, le treize juin à 19 h 00 Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel DUPONT

Etaient présents: Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier DUBREUCQ, Xavier GIRARD, Gilles RONSE, Jean-Michel HAVEZ, Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD, Rénald DUREUX, Aurore PENNORS

Absents ayant donné procuration : Anne SEILLE, Valérie DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT, Anne DAMIE

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Amandine TEYS Secrétaire de séance : Emilie VANDERBAUWEDE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'intention d'un collectif d'associations, organisé par le centre d'études et d'actions socio-économiques du Pévèle, d'organiser une manifestation de grande envergure sur notre commune le samedi 30 septembre 2023, dénommée « Vivants en Fêtes ».

Cette manifestation permettra une animation de notre village et, si elle est ouverte à tous de manière large à l'échelle de la Pévèle Carembault, les ennevelinois seront à l'évidence les premiers à pouvoir profiter des stands et activités proposés à cette occasion.

Afin d'équilibrer son budget, le centre d'études et d'actions socio-économiques du Pévèle nous a demandé d'étudier la possibilité de lui accorder une subvention communale, avec à l'appui une projection des recettes et dépenses envisagées à l'occasion de cette manifestation.

Au regard de l'impact positif de celle-ci sur notre village et de l'intérêt environnemental et sociétal que revêt la programmation envisagée, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'allouer au centre d'études et d'actions socio-économiques du Pévèle une subvention d'un montant de 500 €.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Secrétaire de séance Emilie VANDERBAUWEDE Fait et délibéré à Ennevelin,

le 13 juin 2023, Le Maire,

Michel DUPONT